

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 02458

Numéro SIREN : 491 452 991

Nom ou dénomination : FITTINGBOX

Ce dépôt a été enregistré le 25/10/2021 sous le numéro de dépôt B2021/035266

FITTINGBOX

209 Rue de l'Innovation
Batiment A Arizona
31670 LABEGE

COMPTES ANNUELS du 01/01/2020 au 31/12/2020

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Annexe*

RIERA LE BOULC'H et Associés

109 avenue de Lespinet

Batiment C

31400 TOULOUSE

05.62.30.10.04.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	715 260	491 159	224 101	336 154	112 053	33.33
	Frais de développement	3 047 722	2 035 018	1 012 704	882 273	130 431	14.78
	Concessions, brevets et droits similaires	2 954 970	2 354 549	600 421	623 804	23 383	3.75
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	184 876	174 699	10 177	15 930	5 753	36.11
	Autres immobilisations corporelles	366 952	322 520	44 432	61 410	16 978	27.65
	Immobilisations en cours				2 312	2 312	100.00
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	909		909	909		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	23 780		23 780	27 540	3 760	13.65
	Total II	7 294 469	5 377 945	1 916 524	1 950 332	33 808	1.73
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens	61 384		61 384	6 411	54 973	857.45
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	2 129		2 129		2 129	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	2 327 848	108 271	2 219 577	1 635 297	584 280	35.73
	Autres créances	2 884 916		2 884 916	2 155 356	729 560	33.85
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 412 231		1 412 231	1 928 147	515 916	26.76
	Charges constatées d'avance (3)	93 285		93 285	145 812	52 527	36.02
	Total III	6 781 794	108 271	6 673 523	5 871 023	802 500	13.67
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				25 566	25 566	100.00
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)	84 180		84 180		84 180	
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	14 160 443	5 486 216	8 674 227	7 846 921	827 306	10.54

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

0

1 534 568

Dossier N° FIT en Euros .

RIERA LE BOULCH et Associés

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 340 647) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	340 647 1 659 518	321 591 5 099 817	19 056 3 440 299	5.93 67.46		
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves	15 310 5 899	15 310 5 899	1	0.01		
	Report à nouveau		2 494 420	2 494 420	100.00		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	228 747	1 193 380	964 634	80.83		
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	1 792 627	1 754 817	37 810	2.15		
	AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées	1 066 945	1 137 926	70 981	6.24	
		Total II	1 066 945	1 137 926	70 981	6.24	
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	84 180		84 180			
	Total III	84 180		84 180			
DETTES (1)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	58 564 1 690 749 32 864	676 319 843 597 9 107	617 755 847 152 23 757	91.34 100.42 260.85		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	748 865 1 161 048	768 849 1 011 155	19 984 149 894	2.60 14.82		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes						
	Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	2 038 384	1 630 917	407 467	24.98	
		Total IV	5 730 475	4 939 945	790 531	16.00	
		Ecart de conversion passif (V)		14 234	14 234	100.00	
		TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	8 674 227	7 846 921	827 306	10.54	
		4 259 421	3 820 799				

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	3 852	48 525	52 377	63 259	10 882	17.20
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 952 844	5 619 025	7 571 869	5 699 428	1 872 441	32.85
Chiffre d'affaires NET	1 956 696	5 667 550	7 624 246	5 762 687	1 861 559	32.30
Production stockée						
Production immobilisée			1 231 609	976 269	255 340	26.15
Subventions d'exploitation			1 008 987	576 137	432 850	75.13
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			6 434	37 354	30 920	82.78
Autres produits			21 296	13 123	8 173	62.28
Total des Produits d'exploitation (I)			9 892 572	7 365 569	2 527 003	34.31
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			5 728	35 770	30 042	83.99
Variation de stock (marchandises)				38 005	38 005	100.00
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			54 973	1 035	53 938	NS
Autres achats et charges externes *			3 024 354	2 586 988	437 367	16.91
Impôts, taxes et versements assimilés			179 458	76 347	103 112	135.06
Salaires et traitements			3 856 590	2 837 213	1 019 377	35.93
Charges sociales			1 510 321	1 137 523	372 798	32.77
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 349 115	1 609 119	260 004	16.16
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			32 098	70 447	38 350	54.44
Dotations aux provisions						
Autres charges			14 190	44 478	30 288	68.10
Total des Charges d'exploitation (II)			9 916 882	8 434 855	1 482 027	17.57
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			24 310	1 069 286	1 044 976	97.73
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12 31/12/2019	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	15	87	72	82.70
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		7 216	7 216	100.00
Différences positives de change		247	247	100.00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	15	7 549	7 534	99.80
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	84 180		84 180	
Intérêts et charges assimilées (4)	97 957	132 841	34 885	26.26
Différences négatives de change	22 315		22 315	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	204 452	132 841	71 610	53.91
2. Résultat financier (V-VI)	204 437	125 292	79 145	63.17
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	228 747	1 194 577	965 831	80.85
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 197	1 197	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		1 197	1 197	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		1 197	1 197	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	9 892 587	7 373 118	2 519 468	34.17
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	10 121 333	8 566 499	1 554 835	18.15
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	228 747	1 193 380	964 634	80.83

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise.

Sur l'activité, l'impact COVID s'est fait ressentir sur les ventes de produits en magasins et plus particulièrement sur OWIZ Street pour lequel il était prévu une diffusion importante en France et en Allemagne, qui n'a pas eu lieu.
A contrario, la vente des produits adaptés aux sites internet s'est accélérée.

Sur la situation financière, la société a soucrit en septembre 2020 auprès de la BNP et de la BPI, un Prêt Garanti par l'Etat pour un montant global de 1 M€, bénéficiant d'une période de différé de 12 mois. Compte tenu de l'actualité sanitaire, la décision d'un report supplémentaire de 12 mois n'a pas été prise à ce jour.

Enfin, concernant les charges sociales, les décalages de règlements réalisés durant le premier confinement ont été intégralement régularisés.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Frais de développement :

La société enregistre les frais de développement selon la méthode préférentielle d'enregistrement en immobilisations incorporelles. Ainsi, les dépenses de développement qui remplissent les critères d'activation sont inscrites en immobilisations.

Les coûts de développement constitutifs de la valeur de l'immobilisation incorporelle incluent les coûts au titre des matériaux et services utilisés ou consommés pour générer l'immobilisation incorporelle, les salaires et autres coûts liés aux personnels directement engagés, ainsi que les frais généraux de production, fixes et variables, qui sont encourus pour générer l'actif.

Les frais de collection sont activés et amortis sur 2 ans.

Les projets de développement sont amortis à compter de la date de commercialisation et la durée d'amortissement est fonction de la durée de vie probable des projets (3 à 5 ans).

Enregistrement du chiffre d'affaires :

- Activité ventes licences en mode « SAAS » (software as a service) prestation globale de mise à disposition d'un support (licence, site...) rendue de façon linéaire. La comptabilisation du chiffre d'affaires est étalée sur la durée du contrat.
- Vente de licences et de prestation de maintenance dans un contrat unique. La comptabilisation du chiffre d'affaires est étalée sur la durée du contrat.
- Vente de licences et Vente de prestation de maintenance dissociées contractuellement : La reconnaissance du CA se fait à la signature du contrat pour la licence (concomitant à la livraison) et au fur et à mesure de leur réalisation pour les prestations associées.
- Activité Studio / développements spécifiques : exécution de travaux ponctuels analysés comme des prestations discontinues au sens du Plan Comptable Général. Le chiffre d'affaires est enregistré lorsque la prestation est réalisée.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	3 638 894		585 991
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 800 566		706 387
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	184 876		
Installations générales agencements aménagements divers	39 254		2 849
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	324 263		586
Immobilisations corporelles en cours	2 312		
TOTAL	550 705		3 435
Autres participations	909		
Prêts, autres immobilisations financières	27 540		
TOTAL	28 449		
TOTAL GENERAL	7 018 615		1 295 813

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement		461 903	3 762 982	3 762 982
Autres immobilisations incorporelles		551 983	2 954 970	2 954 970
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			184 876	184 876
Installations générales agencements aménagements divers			42 103	42 103
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			324 849	324 849
Immobilisations corporelles en cours	2 312	0		
TOTAL	2 312	0	551 828	551 828
Autres participations			909	909
Prêts, autres immobilisations financières		3 760	23 780	23 780
TOTAL		3 760	24 689	24 689
TOTAL GENERAL	2 312	1 017 646	7 294 469	7 294 469

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	2 420 467	567 612	461 902	2 526 177
Autres immobilisations incorporelles	2 176 762	729 770	551 983	2 354 549
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	168 946	5 753		174 699
Installations générales agencements aménagements divers	26 470	3 967		30 437
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	275 637	16 446		292 083
TOTAL	471 053	26 166		497 219
TOTAL GENERAL	5 068 282	1 323 548	1 013 885	5 377 945

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	567 612				
Autres immob.incorporelles TOTAL	729 770				
Instal.techniques matériel outillage indus.	5 753				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 967				
Matériel de bureau informatique mobilier	16 446				
TOTAL	26 166				
TOTAL GENERAL	1 323 548				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices	25 566		25 566	

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pertes de change		84 180			84 180
TOTAL		84 180			84 180

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	76 173	32 098			108 271
TOTAL	76 173	32 098			108 271
TOTAL GENERAL	76 173	116 278			192 451
Dont dotations et reprises d'exploitation		32 098			
financières		84 180			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	23 780	0	23 780
Clients douteux ou litigieux	231 846	231 846	
Autres créances clients	2 096 002	2 096 002	
Personnel et comptes rattachés	5 720	5 720	
Impôts sur les bénéfices	559 709	559 709	
Taxe sur la valeur ajoutée	81 131	81 131	
Divers état et autres collectivités publiques	1 358 251	680 251	678 000
Groupe et associés	85	85	
Débiteurs divers	880 020	23 452	856 568
Charges constatées d'avance	93 285	93 285	
TOTAL	5 329 829	3 771 481	1 558 348

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Autres emprunts obligataires	58 564	58 564		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 690 749	285 749	1 255 000	150 000
Emprunts et dettes financières divers	27 385	27 385		
Fournisseurs et comptes rattachés	748 865	748 865		
Personnel et comptes rattachés	518 394	518 394		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	437 666	437 666		
Taxe sur la valeur ajoutée	133 269	133 269		
Autres impôts taxes et assimilés	71 719	71 719		
Groupe et associés	5 480	5 480		
Produits constatés d'avance	2 038 384	1 972 330	66 054	
TOTAL	5 730 475	4 259 421	1 321 054	150 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	152 848			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	140 620			140 620
Actions de préférence	1.0000	180 971			180 971

La société a émis et attribué plusieurs plan de BSPCE qui ont les caractéristiques suivantes :

- Attribution de 4647 BSPCE d'une valeur de 32,10€ exerçable jusqu'au 04/07/2022
- Attribution de 2171 BSPCE 4 d'une valeur de 42€ exerçable jusqu'au 25/11/2024
- Attribution de 599 BSPCE 4 d'une valeur de 42€ exerçable par tranche de 25% jusqu'au 25/11/2024
- Attribution de 3348 BSPCE 5 / BSA 1 d'une valeur de 42€ exerçable par tranche de 25% jusqu'au 26/12/2021
- Attribution de 3516 BSPCE 6 / BSA 2 d'une valeur de 54.6€ exerçable jusqu'au 18/01/2028

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	715 260	
Total général	715 260	

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

En 2020, trois projets de développement remplissent les critères d'activation et sont immobilisés pour un montant total de 585 990 €. Il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

Ces projets sont enregistrés au bilan au compte 203000.

Pour rappel, les frais engagés pour la recherche et le développement par la société FITTINGBOX sur les 5 derniers exercices s'élèvent à (calculés selon l'évaluation CIR) :

- exercice 2016 : 1.651.963€
- exercice 2017 : 1.815.584€
- exercice 2018 : 1.009.486€
- exercice 2019 : 1.417.933€
- exercice 2020 : 2.299.726 €

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	316 556	33.00
Site Allolunettes & FBX	175 154	20.00
Brevets	690 776	20.00
Collections marques	1 747 518	50.00

Brevets :

La valorisation des brevets intègre exclusivement les charges externes engagées et les coûts internes ne sont pas valorisés.

Collections marques :

érisé de modèles de marques est enregistrée en actif incorporel.

La valorisation retenue est au coût direct de production.

Le fonds de modèles est amorti sur la durée d'exploitation commerciale de chaque collection soit sur 2 ans. En N+2, à l'issue de la période d'amortissement, la collection est mise au rebut.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Au 31/12/2020, le poste Collections/marques est donc constitué des collections 2019/2020 et 2020/2021 pour une valeur brute totale de 1748K€. La production immobilisée de l'exercice s'élève à 646K€ et la dotation aux amortissements à 583K€.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	4 & 8 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 & 5 ans
Matériel informatique	Dégressif	3 ans
Mobilier	Linéaire	8 & 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	601 578
Autres créances	1 358 251
Total	1 959 829

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	27 385
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	135 678
Dettes fiscales et sociales	784 082
Total	947 144

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	93 285
Total	93 285
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	2 038 384
Total	2 038 384

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	50
Employés	22
Total	72

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	788 457-	559 710-
Résultat comptable (hors participation)	788 457-	559 710-

L'impôt société de l'exercice est un produit d'impôt du fait du crédit impôt recherche de 559.710 € dégagé sur l'exercice.

La société a opté pour l'enregistrement en résultat d'exploitation (poste subvention) du crédit impôt recherche.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Autres emprunts obligataires	58 564
Total	58 564

Il a été consenti au profit de la société BOOTSTRAP les garanties suivantes :

- nantissement de premier rang du fonds de commerce
- nantissement du premier rang des comptes bancaires
- nantissement de premier rang des créances
- nantissement de premier rang des droits de propriété intellectuelle

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			170 394	370 690	541 084
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			22 032	57 778	79 810
- dotations de l'exercice			22 579	69 094	91 673
Total			44 611	126 872	171 483
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			37 457	82 056	119 513
- exercice			40 264	70 618	110 883
Total			77 721	152 674	230 395
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			33 646	74 624	108 270
- entre 1 et 5 ans			9 426	99 689	109 115
Total			43 072	174 312	217 384

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Le montant de l'engagement de retraite est estimé à partir du salaire actuel et sur les hypothèses suivantes :

- hausse salariale : 1,5%
- taux actualisation : 0.85%
- turn over : taux dégressifs de turn over compris entre 10% et 100% de probabilité de présence à l'âge de départ en fonction de l'âge actuel du salarié.

Ces hypothèses conduisent à estimer le montant de l'indemnité légale ou conventionnelle à 138.500€.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- FITTINGBOX INC	718 403	100.00	36 060
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

FITTINGBOX

Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance au capital de 340.647 €

Siège Social : 209 rue de l'Innovation - 31670 LABEGE

491 452 991 R.C.S. TOULOUSE

(la « Société »)

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 22 AVRIL 2021

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes réunis en assemblée générale en application des statuts et de l'article L 225-100 du Code de commerce pour qu'il vous soit rendu compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

L'ordonnance n° 2017-1162 du 12 juillet 2017 prise en application de la loi Sapin 2 et son décret d'application 2017-1174 du 18 juillet 2017 portant diverses mesures de simplification et de clarification des obligations d'information à la charge des sociétés institue un rapport sur le gouvernement d'entreprise élaboré par le Conseil de surveillance, conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce, l'objet de ce rapport est de rendre compte de la composition, du fonctionnement du Conseil de surveillance de la Société ainsi que de ses observations sur le rapport du Directoire et sur les comptes de l'exercice.

Il est précisé que le Conseil de surveillance s'est réuni et a exercé ses pouvoirs conformément aux dispositions statutaires.

CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L 225-86 ET L.225-87 DU CODE DE COMMERCE

Il est tout d'abord rappelé que les actionnaires de la société ont conclu :

- lors de l'Assemblée générale du 10 avril 2014, pour une durée de 10 ans, un protocole d'investissement ainsi qu'un pacte d'actionnaire régissant leurs droits et obligations au sein de la Société ;
- en décembre 2017 un protocole d'investissement (« *Investment Agreement* ») ainsi qu'un engagement contractuel avec la société BOOTSTRAP EUROPE S.C.S.p venant en complément du pacte du 10 avril 2014 ;
- en date du 17 octobre 2018 un protocole d'investissement (« *Investment Agreement* ») ainsi qu'un nouveau pacte d'actionnaire en date du 13 novembre 2018 remplaçant le pacte du 10 avril 2014.

Vous aurez à approuver le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L. 225-86 du Code de Commerce mentionnant les conventions suivantes :

Le Président rappelle que :

- ✓ les conventions réglementées précédemment autorisées ne relèvent plus de la procédure prévue aux articles L.225-86 et suivants du Code de commerce et/ou ont été résiliées ;
- ✓ aucune nouvelle convention réglementée donnant lieu à la procédure prévue aux articles L.225-86 et suivants du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Le Président précise que le Commissaire aux comptes a été régulièrement informé pour l'établissement de son rapport spécial.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L 225-37-4 du Code de Commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par les membres du Conseil de surveillance, mandataires sociaux de la Société. Le mandat des membres est d'une durée de trois ans.

- Mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux

Monsieur **Ariel Choukroun**, Président et Membre du Conseil de Surveillance de la Société renouvelé dans ses fonctions par assemblée générale en date du 23 avril 2020 pour une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2023 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, a exercé, au cours de l'exercice écoulé, les fonctions suivantes :

- ✓ Président de la Société ARIBEN PARTICIPATIONS, Société par Actions Simplifiée au capital de 90.000 euros, dont le siège social est sis 209 rue de l'Innovation - 31670 LABEGE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 491 415 626,

Monsieur **Michel DAHAN**, représentant permanent de la **société KREAXI**, Membre du Conseil de Surveillance de la Société renouvelé dans ses fonctions par assemblée générale en date du 23 avril 2020 pour une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2023 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, a exercé, au cours de l'exercice écoulé, les fonctions listées en annexe du présent rapport.

Monsieur **Michel DESBARD**, représentant permanent de la **société LBO France GESTION**, Membre du Conseil de Surveillance de la Société renouvelé dans ses fonctions par assemblée générale en date du 23 avril 2020 pour une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2023 pour statuer sur les

comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, a exercé, au cours de l'exercice écoulé, les fonctions listées en annexe du présent rapport.

Monsieur **Thomas RÜTZEL**, représentant permanent de la **société FIELMANN VENTURES GmbH**, Membre du Conseil de Surveillance de la Société renouvelé dans ses fonctions par assemblée générale en date du 23 avril 2020 pour une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2023 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, a exercé, au cours de l'exercice écoulé, les fonctions suivantes :

- ✓ Néant

Monsieur **Mathias MONRIBOT**, membre du Conseil de surveillance de la Société, représentant le groupe des Fondateurs, nommé dans ses fonctions par assemblée générale en date du 23 avril 2020 pour une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2023 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, a exercé, au cours de l'exercice écoulé, les fonctions listées en annexe du présent rapport.

Monsieur **Guido CORNETTONE**, membre indépendant du Conseil de surveillance de la Société, nommé dans ses fonctions par assemblée générale en date du 23 avril 2020 pour une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2023 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, a exercé, au cours de l'exercice écoulé, les fonctions suivantes :

- ✓ Directeur Général de la société THE DIFFERENT PEOPLE Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 euros, dont le siège social est sis 70 rue Maurice Bokanowski - 92600 ASNIERES-SUR-SEINE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 829 409 895

Monsieur **Benjamin Hakoun**, Membre et Président du Directoire de la Société renouvelé dans ses fonctions par décision du conseil de surveillance du 23 avril 2020 pour une période de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2023 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, a exercé, au cours de l'exercice écoulé, les fonctions suivantes :

- ✓ Directeur Général de la société ARIBEN PARTICIPATIONS

Monsieur **Bernard de Savignies**, membre du Directoire de la Société renouvelé dans ses fonctions par décision du conseil de surveillance du 23 avril 2020 pour une période de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2023 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, a exercé, au cours de l'exercice écoulé, les fonctions suivantes :

- ✓ Néant

- Représentation Hommes- Femmes

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, le conseil de surveillance et le directoire sont composés en recherchant une représentation équilibrée des femmes et des hommes.

Compte tenu des seuils légaux notre société n'est toutefois pas concernée par les dispositions de la loi imposant une répartition non supérieure à un écart de 40% entre hommes et femmes.

OBSERVATIONS SUR LE RAPPORT DE GESTION ET LES COMPTES ANNUELS

Nous vous précisons que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et le rapport de gestion ont été communiqués au Conseil de surveillance dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 font apparaître les principaux postes suivants :

- Total du bilan : de 8.674.227 euros
- Chiffre d'affaires : 7.624.246 euros
- Résultat de l'exercice : (228.747) euros

Compte tenu de ce qui précède, nous n'avons aucune observation particulière à formuler, tant en ce qui concerne le rapport de gestion du Directoire que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article L. 225-100 alinéa 7 du Code de Commerce, est joint au présent rapport un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des Actionnaires au Directoire dans le domaine des augmentations de capital par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de Commerce.

Le Conseil de surveillance
Ariel CHOUKROUN

MANDATS 2020

Michel DESBARD, représentant permanent de la société LBO France GESTION	
ACCESSION INC. (Société de droit du Delaware – USA)	Président
Adroxx INC (Société de droit du Delaware – USA)	Membre du « Board of Directors »
BLUE SKY CAPITAL (Société par Actions Simplifiée)	Président
CROCUS TECHNOLOGY (Société Anonyme à Conseil d'administration)	Président
CROCUS TECHNOLOGY (Société de droit du Delaware – USA)	Président
CS Communication & Systèmes (Société Anonyme à Conseil d'administration) Cotée sur le marché Eurolist compartiment C	Membre du Conseil d'Administration
DST Holding (Société par Actions Simplifiée)	Président en nom propre
FITTINGBOX (Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance)	Représentant Permanent de LBO France Gestion au Conseil de Surveillance
TEEM PHOTONICS (Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance)	Représentant Permanent de LBO France Gestion au Conseil de Surveillance
TES ELECTRONIC SOLUTIONS LTD UK (Société à Responsabilité Limitée)	Administrateur + Président

Michel DAHAN, représentant permanent de la société KREAXI	
KREAXI (Société par actions simplifiée)	Membre du Directoire
AD BREIZH (Société par actions simplifiée)	Membre du Conseil de Surveillance
INNOVORDER (Société par actions simplifiée)	Membre du Conseil de Surveillance
ADYOULIKE (Société Anonyme à Conseil d'administration)	Membre du Conseil de Surveillance
AZULIS CAPITAL (Société Anonyme à Conseil d'administration)	Membre du Conseil de Surveillance

Mathias MONRIBOT	
PETIT POUCKET (Société par Actions Simplifiée)	Président
COUP DE POUCE DE PETIT POUCKET (Société par Actions Simplifiée)	Président
PETIT POUCKET PARTICIPATION 3 (Société par Actions Simplifiée)	Président
LILLO BLEU (Société civile)	Gérant
SCI ADAM ET EVE (Société Civile Immobilière)	Gérant

TABLEAU DES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL
Article L.225-37.4 3° du Code de Commerce

AGE	30/07/2009	Délégation de pouvoirs au Directoire	Augmentation de capital résultant de l'exercice de BSPCE d'un montant maximum de 20.833 euros	Pouvoir donné pour une année (caduque)
Directoire	23/09/2009	Utilisation en partie de la délégation conférée le 30/07/2009	Emission et attribution de 11.915 BSPCE	11.495 BPCE caducs (départ des bénéficiaires) 420 BSPCE exercés en 2019, avec augmentation de capital différée en 2020
Directoire	05/07/2010	Utilisation en partie de la délégation conférée le 30/07/2009	Emission et attribution de 170 BSPCE	170 BSPCE souscrits/exercés en cours
AGE	25/05/2012	Délégation de pouvoirs au Directoire	Emission et attribution de 5.904 BSPCE	5.904 BSPCE exerçables jusqu'en 2022 sous condition (condition atteinte au 31/12/2013)
AGE	25/05/2012	Délégation de pouvoirs au Directoire	Augmentation de capital résultant de l'exercice de BSPCE d'un montant maximum de 13.809 euros	Autorisation caduque
Directoire	05/07/2012	Utilisation en partie de la délégation conférée le 25/05/2012	Emission et attribution de 7.594 BSPCE	7.594 BSPCE souscrits en cours
Directoire	11/07/2013	Utilisation en partie de la délégation conférée le 25/05/2012	Emission et attribution de 2.450 BSPCE	2.450 BSPCE souscrits en cours

FITTINGBOX

SAI au capital de 340647 €
Siège Social : 209 RUE DE L'INNOVATION - 31670 LABEGE
RCS TOULOUSE 491 452 991
(Ci-après, « la Société »)

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 22 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-deux avril, à seize heures et trente minutes,

Les actionnaires de la Société FITTINGBOX se sont réunis en Assemblée générale ordinaire, sur convocation faite par le Président du Conseil de Surveillance en date du jeudi 18 mars 2021.

Monsieur Benjamin HAKOUN préside la séance en sa qualité de Président Directeur Général.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des actionnaires représentés.

Madame MOUYSET Camille, commissaire aux comptes, informé de la présente Assemblée, est également présent.

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- Le texte des projets de résolutions ;
- Les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires ;
- La copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- Les pouvoirs des associés représentés par des mandataires ;
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe légale) de l'exercice précédent ;
- Le rapport de la présidence ;
- Le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels clos au 31/12/2020 ;

Le Président rappelle à l'Assemblée qu'elle a été réunie afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes
- Affectation du résultat – pertes
- Information relative aux conventions réglementées
- Pouvoir Formalité

* * *

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés et tenue à leur disposition au siège social pendant les délais fixés par lesdites dispositions.

Les actionnaires déclarent qu'ils ont pu consulter les documents dans les délais réglementaires.

Ceci étant rappelé, et dans ce contexte, le Président met aux voix les résolutions suivantes :

Première Résolution : Approbation des comptes

L'assemblée générale, après avoir lu / entendu

- le rapport du Directoire

- les observations du Conseil de Surveillance, et
- le rapport général du Commissaire aux comptes

approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

prend acte que la Société n'a pas engagé de dépenses et charges non déductibles au regard de l'article 39 4. du Code Général des Impôts.

En conséquence, elle donne au Directoire quitus entier et sans réserve de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés

Deuxième Résolution : Affectation du résultat – pertes

L'Assemblée Générale, après avoir lu / entendu:

- le rapport du Directoire,
- les comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- les observations du Conseil de Surveillance, et
- le rapport général du Commissaire aux comptes

décide d'affecter les pertes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et qui se chiffrent à 228.747 euros en totalité au compte report à nouveau.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes pour les trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés

Information : Information relative aux conventions réglementées

L'Assemblée Générale, après avoir lu / entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article L.225-86 du Code du commerce,

prend acte qu'aucune convention réglementée donnant lieu à la procédure prévue aux articles L.225-86 et suivants du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Troisième Résolution : Pouvoir Formalité

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, notamment le cabinet MORVILLIERS SENTENAC, pour accomplir toutes formalités requises.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés

* * *

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de la Séance, le scrutateur, le secrétaire.

Président de séance

Scrutateur

Secrétaire

Benjamin HAKOUN

Ariel CHOUKROUN

Christophe Baste

Benjamin HAKOUN

Ariel CHOUKROUN

Christophe BASTE

Signé par Benjamin HAKOUN

Signed and certified by yousign 

Signé par Ariel CHOUKROUN

Signed and certified by yousign 

Signé par Christophe BASTE

Signed and certified by yousign 



KPMG S.A.
Occitanie
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège Cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 82 52 00 25
Télécopie : +33 (0)5 82 52 00 10
Site internet : www.kpmg.fr

*FittingBox S.A. à Directoire et
Conseil de Surveillance*
**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020
FittingBox S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance
209, rue de l'Innovation - 31670 Labège
Ce rapport contient 21 pages
Référence : PSP - 211.184 RCA

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une entité de droit anglais.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



**KPMG S.A.
Occitanie**
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège Cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 82 52 00 25
Télécopie : +33 (0)5 82 52 00 10
Site internet : www.kpmg.fr

FittingBox S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance

Siège social : 209, rue de l'Innovation - 31670 Labège
Capital social : €. 340.647

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Mesdames, Messieurs les Actionnaires

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FittingBox S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les activités de la société sont la création, l'édition, le développement, la commercialisation de logiciels, progiciels, sites internet, l'installation et la maintenance de ces produits. La note « Enregistrement du chiffre d'affaires » de l'annexe décrit les principes, règles et méthodes comptables concernant le principe de reconnaissance du revenu.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Au titre de son activité, la société engage des dépenses de recherche et de développement. Les frais de recherche et de développement sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus, à l'exception des frais de développement qui sont inscrits à l'actif du bilan dès lors que tous les critères prévus à l'article 311-3.2 du plan comptable général sont satisfaits.

La note « Frais de développement » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation et à l'amortissement des frais de développement.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur actuelle, et nous nous sommes assurés que la note « Frais de développement » de l'annexe fournit une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données [dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

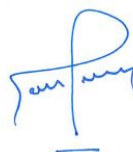
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Labège, le 12 mars 2021

KPMG S.A.



Philippe Saint-Pierre
Associé

FITTINGBOX

209 Rue de l'Innovation

31670 LABEGE

Comptes annuels

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	715 260	491 159	224 101	336 154	112 053	33.33
	Frais de développement	3 047 722	2 035 018	1 012 704	882 273	130 431	14.78
	Concessions, brevets et droits similaires	2 954 970	2 354 549	600 421	623 804	23 383	3.75
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	184 876	174 699	10 177	15 930	5 753	36.11
	Autres immobilisations corporelles	366 952	322 520	44 432	61 410	16 978	27.65
	Immobilisations en cours				2 312	2 312	100.00
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
ACTIF CIRCULANT	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	909		909	909		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	23 780		23 780	27 540	3 760	13.65
	Total II	7 294 469	5 377 945	1 916 524	1 950 332	33 808	1.73
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens	61 384		61 384	6 411	54 973	857.45
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	2 129		2 129		2 129	
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés	2 327 848	108 271	2 219 577	1 635 297	584 280	35.73
	Autres créances	2 884 916		2 884 916	2 155 356	729 560	33.85
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 412 231		1 412 231	1 928 147	515 916	26.76
	Charges constatées d'avance (3)	93 285		93 285	145 812	52 527	36.02
	Total III	6 781 794	108 271	6 673 523	5 871 023	802 500	13.67
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				25 566	25 566	100.00
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)	84 180		84 180		84 180	
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	14 160 443	5 486 216	8 674 227	7 846 921	827 306	10.54

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

0

1 534 568

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 340 647)	340 647		321 591		19 056	5.93
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 659 518		5 099 817		3 440 299	67.46
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	15 310		15 310			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	5 899		5 899		1	0.01
	Report à nouveau			2 494 420		2 494 420	100.00
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		228 747		1 193 380		964 634	80.83
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	1 792 627		1 754 817		37 810	2.15
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées	1 066 945		1 137 926		70 981	6.24
Total II		1 066 945		1 137 926		70 981	6.24
PROVISIONS	Provisions pour risques	84 180				84 180	
	Provisions pour charges						
Total III		84 180				84 180	
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires	58 564		676 319		617 755	91.34
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 690 749		843 597		847 152	100.42
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	32 864		9 107		23 757	260.85
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	748 865		768 849		19 984	2.60
Comptes de Régularisation	Dettes fiscales et sociales	1 161 048		1 011 155		149 894	14.82
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
	Produits constatés d'avance (1)	2 038 384		1 630 917		407 467	24.98
Total IV		5 730 475		4 939 945		790 531	16.00
Ecarts de conversion passif (V)				14 234		14 234	100.00
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		8 674 227		7 846 921		827 306	10.54
		4 259 421		3 820 799			

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	3 852	48 525	52 377	63 259	10 882	17.20
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 952 844	5 619 025	7 571 869	5 699 428	1 872 441	32.85
Chiffre d'affaires NET	1 956 696	5 667 550	7 624 246	5 762 687	1 861 559	32.30
Production stockée						
Production immobilisée			1 231 609	976 269	255 340	26.15
Subventions d'exploitation			1 008 987	576 137	432 850	75.13
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			6 434	37 354	30 920	82.78
Autres produits			21 296	13 123	8 173	62.28
Total des Produits d'exploitation (I)			9 892 572	7 365 569	2 527 003	34.31
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			5 728	35 770	30 042	83.99
Variation de stock (marchandises)				38 005	38 005	100.00
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			54 973	1 035	53 938	NS
Autres achats et charges externes *			3 024 354	2 586 988	437 367	16.91
Impôts, taxes et versements assimilés			179 458	76 347	103 112	135.06
Salaires et traitements			3 856 590	2 837 213	1 019 377	35.93
Charges sociales			1 510 321	1 137 523	372 798	32.77
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 349 115	1 609 119	260 004	16.16
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			32 098	70 447	38 350	54.44
Dotations aux provisions						
Autres charges			14 190	44 478	30 288	68.10
Total des Charges d'exploitation (II)			9 916 882	8 434 855	1 482 027	17.57
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			24 310	1 069 286	1 044 976	97.73
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020	31/12/2019	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	15	87	72	82.70
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		7 216	7 216	100.00
Différences positives de change		247	247	100.00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	15	7 549	7 534	99.80
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	84 180		84 180	
Intérêts et charges assimilées (4)	97 957	132 841	34 885	26.26
Différences négatives de change	22 315		22 315	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	204 452	132 841	71 610	53.91
2. Résultat financier (V-VI)	204 437	125 292	79 145	63.17
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	228 747	1 194 577	965 831	80.85
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 197	1 197	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		1 197	1 197	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		1 197	1 197	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	9 892 587	7 373 118	2 519 468	34.17
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	10 121 333	8 566 499	1 554 835	18.15
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	228 747	1 193 380	964 634	80.83

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise.

Sur l'activité, l'impact COVID s'est fait ressentir sur les ventes de produits en magasins et plus particulièrement sur OWIZ Street pour lequel il était prévu une diffusion importante en France et en Allemagne, qui n'a pas eu lieu.
A contrario, la vente des produits adaptés aux sites internet s'est accélérée.

Sur la situation financière, la société a soucrit en septembre 2020 auprès de la BNP et de la BPI, un Prêt Garanti par l'Etat pour un montant global de 1 M€, bénéficiant d'une période de différé de 12 mois. Compte tenu de l'actualité sanitaire, la décision d'un report supplémentaire de 12 mois n'a pas été prise à ce jour.

Enfin, concernant les charges sociales, les décalages de règlements réalisés durant le premier confinement ont été intégralement régularisés.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Frais de développement :

La société enregistre les frais de développement selon la méthode préférentielle d'enregistrement en immobilisations incorporelles. Ainsi, les dépenses de développement qui remplissent les critères d'activation sont inscrites en immobilisations.

Les coûts de développement constitutifs de la valeur de l'immobilisation incorporelle incluent les coûts au titre des matériaux et services utilisés ou consommés pour générer l'immobilisation incorporelle, les salaires et autres coûts liés aux personnels directement engagés, ainsi que les frais généraux de production, fixes et variables, qui sont encourus pour générer l'actif.

Les frais de collection sont activés et amortis sur 2 ans.

Les projets de développement sont amortis à compter de la date de commercialisation et la durée d'amortissement est fonction de la durée de vie probable des projets (3 à 5 ans).

Enregistrement du chiffre d'affaires :

- Activité ventes licences en mode « SAAS » (software as a service) prestation globale de mise à disposition d'un support (licence, site...) rendue de façon linéaire. La comptabilisation du chiffre d'affaires est étalée sur la durée du contrat.
- Vente de licences et de prestation de maintenance dans un contrat unique. La comptabilisation du chiffre d'affaires est étalée sur la durée du contrat.
- Vente de licences et Vente de prestation de maintenance dissociées contractuellement : La reconnaissance du CA se fait à la signature du contrat pour la licence (concomitant à la livraison) et au fur et à mesure de leur réalisation pour les prestations associées.
- Activité Studio / développements spécifiques : exécution de travaux ponctuels analysés comme des prestations discontinues au sens du Plan Comptable Général. Le chiffre d'affaires est enregistré lorsque la prestation est réalisée.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	3 638 894		585 991
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 800 566		706 387
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	184 876		
Installations générales agencements aménagements divers	39 254		2 849
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	324 263		586
Immobilisations corporelles en cours	2 312		
TOTAL	550 705		3 435
Autres participations	909		
Prêts, autres immobilisations financières	27 540		
TOTAL	28 449		
TOTAL GENERAL	7 018 615		1 295 813

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement		461 903	3 762 982	3 762 982
Autres immobilisations incorporelles		551 983	2 954 970	2 954 970
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			184 876	184 876
Installations générales agencements aménagements divers			42 103	42 103
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			324 849	324 849
Immobilisations corporelles en cours	2 312	0		
TOTAL	2 312	0	551 828	551 828
Autres participations			909	909
Prêts, autres immobilisations financières		3 760	23 780	23 780
TOTAL		3 760	24 689	24 689
TOTAL GENERAL	2 312	1 017 646	7 294 469	7 294 469

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	2 420 467	567 612	461 902	2 526 177
Autres immobilisations incorporelles	2 176 762	729 770	551 983	2 354 549
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	168 946	5 753		174 699
Installations générales agencements aménagements divers	26 470	3 967		30 437
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	275 637	16 446		292 083
TOTAL	471 053	26 166		497 219
TOTAL GENERAL	5 068 282	1 323 548	1 013 885	5 377 945

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	567 612				
Autres immob.incorporelles TOTAL	729 770				
Instal.techniques matériel outillage indus.	5 753				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 967				
Matériel de bureau informatique mobilier	16 446				
TOTAL	26 166				
TOTAL GENERAL	1 323 548				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices	25 566		25 566	

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pertes de change		84 180			84 180
TOTAL		84 180			84 180

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	76 173	32 098			108 271
TOTAL	76 173	32 098			108 271
TOTAL GENERAL	76 173	116 278			192 451
Dont dotations et reprises d'exploitation		32 098			
financières		84 180			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	23 780	0	23 780
Clients douteux ou litigieux	231 846	231 846	
Autres créances clients	2 096 002	2 096 002	
Personnel et comptes rattachés	5 720	5 720	
Impôts sur les bénéfices	559 709	559 709	
Taxe sur la valeur ajoutée	81 131	81 131	
Divers état et autres collectivités publiques	1 358 251	680 251	678 000
Groupe et associés	85	85	
Débiteurs divers	880 020	23 452	856 568
Charges constatées d'avance	93 285	93 285	
TOTAL	5 329 829	3 771 481	1 558 348

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Autres emprunts obligataires	58 564	58 564		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 690 749	285 749	1 255 000	150 000
Emprunts et dettes financières divers	27 385	27 385		
Fournisseurs et comptes rattachés	748 865	748 865		
Personnel et comptes rattachés	518 394	518 394		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	437 666	437 666		
Taxe sur la valeur ajoutée	133 269	133 269		
Autres impôts taxes et assimilés	71 719	71 719		
Groupe et associés	5 480	5 480		
Produits constatés d'avance	2 038 384	1 972 330	66 054	
TOTAL	5 730 475	4 259 421	1 321 054	150 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	152 848			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	140 620			140 620
Actions de préférence	1.0000	180 971			180 971

La société a émis et attribué plusieurs plan de BSPCE qui ont les caractéristiques suivantes :

- Attribution de 4647 BSPCE d'une valeur de 32,10€ exerçable jusqu'au 04/07/2022
- Attribution de 2171 BSPCE 4 d'une valeur de 42€ exerçable jusqu'au 25/11/2024
- Attribution de 599 BSPCE 4 d'une valeur de 42€ exerçable par tranche de 25% jusqu'au 25/11/2024
- Attribution de 3348 BSPCE 5 / BSA 1 d'une valeur de 42€ exerçable par tranche de 25% jusqu'au 26/12/2021
- Attribution de 3516 BSPCE 6 / BSA 2 d'une valeur de 54.6€ exerçable jusqu'au 18/01/2028

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	715 260	
Total général	715 260	

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

En 2020, trois projets de développement remplissent les critères d'activation et sont immobilisés pour un montant total de 585 990 €. Il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

Ces projets sont enregistrés au bilan au compte 203000.

Pour rappel, les frais engagés pour la recherche et le développement par la société FITTINGBOX sur les 5 derniers exercices s'élèvent à (calculés selon l'évaluation CIR) :

- exercice 2016 : 1.651.963€
- exercice 2017 : 1.815.584€
- exercice 2018 : 1.009.486€
- exercice 2019 : 1.417.933€
- exercice 2020 : 2.299.726 €

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	316 556	33.00
Site Allolunettes & FBX	175 154	20.00
Brevets	690 776	20.00
Collections marques	1 747 518	50.00

Brevets :

La valorisation des brevets intègre exclusivement les charges externes engagées et les coûts internes ne sont pas valorisés.

Collections marques :

érisé de modèles de marques est enregistrée en actif incorporel.

La valorisation retenue est au coût direct de production.

Le fonds de modèles est amorti sur la durée d'exploitation commerciale de chaque collection soit sur 2 ans. En N+2, à l'issue de la période d'amortissement, la collection est mise au rebut.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Au 31/12/2020, le poste Collections/marques est donc constitué des collections 2019/2020 et 2020/2021 pour une valeur brute totale de 1748K€. La production immobilisée de l'exercice s'élève à 646K€ et la dotation aux amortissements à 583K€.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	4 & 8 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 & 5 ans
Matériel informatique	Dégressif	3 ans
Mobilier	Linéaire	8 & 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	601 578
Autres créances	1 358 251
Total	1 959 829

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	27 385
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	135 678
Dettes fiscales et sociales	784 082
Total	947 144

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	93 285
Total	93 285
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	2 038 384
Total	2 038 384

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	50
Employés	22
Total	72

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	788 457-	559 710-
Résultat comptable (hors participation)	788 457-	559 710-

L'impôt société de l'exercice est un produit d'impôt du fait du crédit impôt recherche de 559.710 € dégagé sur l'exercice.

La société a opté pour l'enregistrement en résultat d'exploitation (poste subvention) du crédit impôt recherche.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Autres emprunts obligataires	58 564
Total	58 564

Il a été consenti au profit de la société BOOTSTRAP les garanties suivantes :

- nantissement de premier rang du fonds de commerce
- nantissement du premier rang des comptes bancaires
- nantissement de premier rang des créances
- nantissement de premier rang des droits de propriété intellectuelle

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			170 394	370 690	541 084
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			22 032	57 778	79 810
- dotations de l'exercice			22 579	69 094	91 673
Total			44 611	126 872	171 483
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			37 457	82 056	119 513
- exercice			40 264	70 618	110 883
Total			77 721	152 674	230 395
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			33 646	74 624	108 270
- entre 1 et 5 ans			9 426	99 689	109 115
Total			43 072	174 312	217 384

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Le montant de l'engagement de retraite est estimé à partir du salaire actuel et sur les hypothèses suivantes :

- hausse salariale : 1,5%
- taux actualisation : 0.85%
- turn over : taux dégressifs de turn over compris entre 10% et 100% de probabilité de présence à l'âge de départ en fonction de l'âge actuel du salarié.

Ces hypothèses conduisent à estimer le montant de l'indemnité légale ou conventionnelle à 138.500€.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- FITTINGBOX INC	718 403	100.00	36 060
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

FITTINGBOX

Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance au capital de 340.647 €

Siège Social : 209 rue de l'Innovation - 31670 LABEGE

491 452 991 R.C.S. TOULOUSE

(la « Société »)

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 22 AVRIL 2021

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020
--

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes réunis en assemblée générale en application des statuts et de l'article L 225-100 du Code de commerce pour qu'il vous soit rendu compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

L'ordonnance n° 2017-1162 du 12 juillet 2017 prise en application de la loi Sapin 2 et son décret d'application 2017-1174 du 18 juillet 2017 portant diverses mesures de simplification et de clarification des obligations d'information à la charge des sociétés institue un rapport sur le gouvernement d'entreprise élaboré par le Conseil de surveillance, conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce, l'objet de ce rapport est de rendre compte de la composition, du fonctionnement du Conseil de surveillance de la Société ainsi que de ses observations sur le rapport du Directoire et sur les comptes de l'exercice.

Il est précisé que le Conseil de surveillance s'est réuni et a exercé ses pouvoirs conformément aux dispositions statutaires.

CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L 225-86 ET L.225-87 DU CODE DE COMMERCE

Il est tout d'abord rappelé que les actionnaires de la société ont conclu :

- lors de l'Assemblée générale du 10 avril 2014, pour une durée de 10 ans, un protocole d'investissement ainsi qu'un pacte d'actionnaire régissant leurs droits et obligations au sein de la Société ;
- en décembre 2017 un protocole d'investissement (« *Investment Agreement* ») ainsi qu'un engagement contractuel avec la société BOOTSTRAP EUROPE S.C.S.p venant en complément du pacte du 10 avril 2014 ;
- en date du 17 octobre 2018 un protocole d'investissement (« *Investment Agreement* ») ainsi qu'un nouveau pacte d'actionnaire en date du 13 novembre 2018 remplaçant le pacte du 10 avril 2014.

Vous aurez à approuver le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L. 225-86 du Code de Commerce mentionnant les conventions suivantes :

Le Président rappelle que :

- ✓ les conventions réglementées précédemment autorisées ne relèvent plus de la procédure prévue aux articles L.225-86 et suivants du Code de commerce et/ou ont été résiliées ;
- ✓ aucune nouvelle convention réglementée donnant lieu à la procédure prévue aux articles L.225-86 et suivants du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Le Président précise que le Commissaire aux comptes a été régulièrement informé pour l'établissement de son rapport spécial.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L 225-37-4 du Code de Commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par les membres du Conseil de surveillance, mandataires sociaux de la Société. Le mandat des membres est d'une durée de trois ans.

- Mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux

Monsieur **Ariel Choukroun**, Président et Membre du Conseil de Surveillance de la Société renouvelé dans ses fonctions par assemblée générale en date du 23 avril 2020 pour une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2023 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, a exercé, au cours de l'exercice écoulé, les fonctions suivantes :

- ✓ Président de la Société ARIBEN PARTICIPATIONS, Société par Actions Simplifiée au capital de 90.000 euros, dont le siège social est sis 209 rue de l'Innovation - 31670 LABEGE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 491 415 626,

Monsieur **Michel DAHAN**, représentant permanent de la **société KREAXI**, Membre du Conseil de Surveillance de la Société renouvelé dans ses fonctions par assemblée générale en date du 23 avril 2020 pour une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2023 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, a exercé, au cours de l'exercice écoulé, les fonctions listées en annexe du présent rapport.

Monsieur **Michel DESBARD**, représentant permanent de la **société LBO France GESTION**, Membre du Conseil de Surveillance de la Société renouvelé dans ses fonctions par assemblée générale en date du 23 avril 2020 pour une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2023 pour statuer sur les

comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, a exercé, au cours de l'exercice écoulé, les fonctions listées en annexe du présent rapport.

Monsieur **Thomas RÜTZEL**, représentant permanent de la **société FIELMANN VENTURES GmbH**, Membre du Conseil de Surveillance de la Société renouvelé dans ses fonctions par assemblée générale en date du 23 avril 2020 pour une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2023 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, a exercé, au cours de l'exercice écoulé, les fonctions suivantes :

- ✓ Néant

Monsieur **Mathias MONRIBOT**, membre du Conseil de surveillance de la Société, représentant le groupe des Fondateurs, nommé dans ses fonctions par assemblée générale en date du 23 avril 2020 pour une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2023 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, a exercé, au cours de l'exercice écoulé, les fonctions listées en annexe du présent rapport.

Monsieur **Guido CORNETTONE**, membre indépendant du Conseil de surveillance de la Société, nommé dans ses fonctions par assemblée générale en date du 23 avril 2020 pour une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2023 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, a exercé, au cours de l'exercice écoulé, les fonctions suivantes :

- ✓ Directeur Général de la société THE DIFFERENT PEOPLE Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 euros, dont le siège social est sis 70 rue Maurice Bokanowski - 92600 ASNIERES-SUR-SEINE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 829 409 895

Monsieur **Benjamin Hakoun**, Membre et Président du Directoire de la Société renouvelé dans ses fonctions par décision du conseil de surveillance du 23 avril 2020 pour une période de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2023 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, a exercé, au cours de l'exercice écoulé, les fonctions suivantes :

- ✓ Directeur Général de la société ARIBEN PARTICIPATIONS

Monsieur **Bernard de Savignies**, membre du Directoire de la Société renouvelé dans ses fonctions par décision du conseil de surveillance du 23 avril 2020 pour une période de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2023 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, a exercé, au cours de l'exercice écoulé, les fonctions suivantes :

- ✓ Néant

- Représentation Hommes- Femmes

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, le conseil de surveillance et le directoire sont composés en recherchant une représentation équilibrée des femmes et des hommes.

Compte tenu des seuils légaux notre société n'est toutefois pas concernée par les dispositions de la loi imposant une répartition non supérieure à un écart de 40% entre hommes et femmes.

OBSERVATIONS SUR LE RAPPORT DE GESTION ET LES COMPTES ANNUELS

Nous vous précisons que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et le rapport de gestion ont été communiqués au Conseil de surveillance dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 font apparaître les principaux postes suivants :

- Total du bilan : de 8.674.227 euros
- Chiffre d'affaires : 7.624.246 euros
- Résultat de l'exercice : (228.747) euros

Compte tenu de ce qui précède, nous n'avons aucune observation particulière à formuler, tant en ce qui concerne le rapport de gestion du Directoire que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article L. 225-100 alinéa 7 du Code de Commerce, est joint au présent rapport un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des Actionnaires au Directoire dans le domaine des augmentations de capital par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de Commerce.

Le Conseil de surveillance
Ariel CHOUKROUN

MANDATS 2020

Michel DESBARD, représentant permanent de la société LBO France GESTION	
ACCESSION INC. (Société de droit du Delaware – USA)	Président
Adroxx INC (Société de droit du Delaware – USA)	Membre du « Board of Directors »
BLUE SKY CAPITAL (Société par Actions Simplifiée)	Président
CROCUS TECHNOLOGY (Société Anonyme à Conseil d'administration)	Président
CROCUS TECHNOLOGY (Société de droit du Delaware – USA)	Président
CS Communication & Systèmes (Société Anonyme à Conseil d'administration) Cotée sur le marché Eurolist compartiment C	Membre du Conseil d'Administration
DST Holding (Société par Actions Simplifiée)	Président en nom propre
FITTINGBOX (Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance)	Représentant Permanent de LBO France Gestion au Conseil de Surveillance
TEEM PHOTONICS (Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance)	Représentant Permanent de LBO France Gestion au Conseil de Surveillance
TES ELECTRONIC SOLUTIONS LTD UK (Société à Responsabilité Limitée)	Administrateur + Président

Michel DAHAN, représentant permanent de la société KREAXI	
KREAXI (Société par actions simplifiée)	Membre du Directoire
AD BREIZH (Société par actions simplifiée)	Membre du Conseil de Surveillance
INNOVORDER (Société par actions simplifiée)	Membre du Conseil de Surveillance
ADYOULIKE (Société Anonyme à Conseil d'administration)	Membre du Conseil de Surveillance
AZULIS CAPITAL (Société Anonyme à Conseil d'administration)	Membre du Conseil de Surveillance

Mathias MONRIBOT	
PETIT POUCKET (Société par Actions Simplifiée)	Président
COUP DE POUCE DE PETIT POUCKET (Société par Actions Simplifiée)	Président
PETIT POUCKET PARTICIPATION 3 (Société par Actions Simplifiée)	Président
LILLO BLEU (Société civile)	Gérant
SCI ADAM ET EVE (Société Civile Immobilière)	Gérant

TABLEAU DES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL
Article L.225-37.4 3° du Code de Commerce

AGE	30/07/2009	Délégation de pouvoirs au Directoire	Augmentation de capital résultant de l'exercice de BSPCE d'un montant maximum de 20.833 euros	Pouvoir donné pour une année (caduque)
Directoire	23/09/2009	Utilisation en partie de la délégation conférée le 30/07/2009	Emission et attribution de 11.915 BSPCE	11.495 BPCE caducs (départ des bénéficiaires) 420 BSPCE exercés en 2019, avec augmentation de capital différée en 2020
Directoire	05/07/2010	Utilisation en partie de la délégation conférée le 30/07/2009	Emission et attribution de 170 BSPCE	170 BSPCE souscrits/exercés en cours
AGE	25/05/2012	Délégation de pouvoirs au Directoire	Emission et attribution de 5.904 BSPCE	5.904 BSPCE exerçables jusqu'en 2022 sous condition (condition atteinte au 31/12/2013)
AGE	25/05/2012	Délégation de pouvoirs au Directoire	Augmentation de capital résultant de l'exercice de BSPCE d'un montant maximum de 13.809 euros	Autorisation caduque
Directoire	05/07/2012	Utilisation en partie de la délégation conférée le 25/05/2012	Emission et attribution de 7.594 BSPCE	7.594 BSPCE souscrits en cours
Directoire	11/07/2013	Utilisation en partie de la délégation conférée le 25/05/2012	Emission et attribution de 2.450 BSPCE	2.450 BSPCE souscrits en cours